

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Lettre ouverte A MONSIEUR COMBARIEU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur,

Par une lettre que nous publions plus loin, vous venez de retirer votre candidature au Conseil général pour le canton de Luzech. Mal renseigné par de maladroits amis, vous avez cru un moment que votre candidature serait une candidature d'union et de concorde et qu'elle serait acclamée par tout le parti républicain.

Votre valeur personnelle, votre courtoisie, votre affabilité, qui font que partout où vous êtes passé vous n'avez laissé que des amis, jointes à un républicanisme qui ne fait de doute pour aucun des membres du Comité républicain de Cahors, vous permettaient d'espérer que cette élection serait pour vous un triomphe.

Quelle est donc la cause des difficultés que votre candidature a rencontrées ?

Elles sont de deux ordres :

D'abord ce n'est pas par des républicains seuls que vous a été offerte la succession de l'honorable M. Marcencé. Les réactionnaires du canton de Luzech se réjouissaient déjà, annonçant de tous côtés que vous étiez leur homme, que votre présence dans la lutte faisait rentrer dans le rang celui qui devait être leur porte drapeau et que toutes leurs voix iraient à vous et à vous seul.

Les républicains francs et loyaux qui ne demandaient, soyez-en sûr, Monsieur Combarieu, qu'à voter pour vous, n'ont pas voulu aller jusqu'à mêler leur bulletin avec celui de tous les réactionnaires, de tous les ennemis de nos institutions, et ils ont demandé que par une déclaration publique vous éliminiez de l'armée républicaine, qui voulait vous conduire à la victoire, une arrière-garde qui vous compromettait et vous enlevait pour l'avenir l'indépendance que donne une élection exempte de tout alliage suspect.

Votre adversaire, M. Pagès, dont la candidature, contrairement aux renseignements qu'on vous a donnés, était antérieure à la vôtre, déclara en plein Comité républicain, et aux applaudissements de tous, qu'il était prêt à se retirer et à faire campagne pour vous, si, par une déclaration publique, vous deveniez le candidat des seuls Républicains.

Votre situation ne vous a pas permis de faire publiquement ces déclarations que dans d'autres circonstances vous n'eussiez pas manqué de faire nettes et claires.

Nous le regrettons ; mais nous le regrettons moins que si, cédant aux amis

qui vous renseignaient si mal, vous fusiez entré dans la politique par la petite porte, d'une façon bâtarde, alors que votre talent, votre valeur personnelle, vos opinions républicaines, si nettement exprimées dans des lettres malheureusement privées, vous permettent d'entrer dans la vie publique, dans des circonstances que nous souhaitons prochaines, par la grande porte, le drapeau largement déployé, en soldat loyal de la République démocratique.

Il n'y a donc pas entre vous et nous, Monsieur Combarieu, un divorce ; il n'y a qu'un malentendu. Et si les circonstances que nous prédisons plus haut se réalisent, ce n'est pas vous qui viendrez vers nous, c'est nous qui viendrons vers vous, c'est le Comité républicain que vous avez traité avec tant de désinvolture, qui marchera derrière vous sous le drapeau des réformes, pour la République, pour la Démocratie.

LE JOURNAL DU LOT.

Voici la lettre adressée par M. Abel Combarieu aux maires du canton de Luzech :

A Messieurs les maires du canton  
de Luzech

Messieurs les maires  
et chers compatriotes,

J'ai accepté la candidature au Conseil général comme vous me l'avez offerte, dans une pensée d'union et de concorde.

Nous croyions, vous et moi, qu'ayant été successivement secrétaire général, sous-préfet et préfet, je pourrais avec quelque autorité défendre vos intérêts devant l'assemblée départementale.

Nous croyions, vous et moi, qu'étant honoré de la confiance des plus éminents représentants de la République, je pourrais obtenir facilement celle des républicains de mon département.

Cependant des oppositions sont survenues et en présence des candidatures nouvelles qui se sont produites, dont l'une a reçu l'appui du Comité républicain radical de Cahors, je n'ai à choisir qu'entre deux partis : Ou bien entrer de suite en campagne, rompre le silence que j'ai observé, réfuter les appréciations inexacts dont mon attitude est l'objet et combattre mes concurrents ; ou bien retirer purement et simplement ma candidature.

La situation que j'occupe ne me permet pas d'hésiter.

Je reprends ma liberté et vous rends la vôtre.

Je le fais, n'en doutez pas, sans amertume et avec un seul regret, celui de ne pas entrer en relations plus directes avec vous, de ne pas aller, dès le lendemain de l'élection, visiter vos communes comme je vous l'avais promis, et de ne pas devenir enfin votre collaborateur.

Et je ne garde au fond de mon cœur qu'un sentiment : celui d'une vive reconnaissance aux républicains de ce pays, qui sont venus à moi comme je suis allé à eux, sans autre préoccupation que de bien servir la République et le canton de Luzech.

ABEL COMBARIEU

Secrétaire général de la Présidence de la République, Préfet honoraire, Officier de la Légion d'honneur.

## EN CHINE

Désordres dans le Yang-Tsé-Kiang

« Les missionnaires de la province de Yang-Tsé-Kiang se trouvent en présence de nouvelles difficultés. Une querelle religieuse qui vient d'éclater près de Nang-Chang (capitale de la province de Yang-Tsé-Kiang) entre les convertis catholiques et les convertis protestants, a amené de très graves désordres. Des soldats chinois ont été envoyés pour rétablir l'ordre.

« M. Gayat est parti sur une canonnière française comme envoyé spécial, pour faire une enquête sur les causes des troubles. Le bateau ira au lac de Fo-Yang par la rivière de Yang-Tsé-Kiang, et tâchera d'atteindre ainsi Nang-Chang.

« La situation est d'autant plus grave que le district entier est actuellement inondé, et que des centaines d'habitants sont sans abri. Les inondations qui se sont produites sur toute l'étendue de la vallée du Yang-Tsé-Kiang causent de vives inquiétudes.

## Au Transvaal

Demande de renforts

Les journaux confirment définitivement le bruit que lord Kitchener a demandé 50,000 hommes montés pour remplacer les 70,000 hommes d'infanterie qu'il est prêt à renvoyer en Angleterre.

Le Daily Telegraph donne des détails sur les plans généraux de lord Kitchener : les 50,000 hommes montés seront répartis en trois corps destinés à être lancés à la poursuite des trois principaux commandos boers ; cette poursuite sera continuée sans relâche afin de fatiguer complètement l'ennemi : les hommes montés seront équipés de façon à éviter tout transport de bagages encombrants.

Le Daily Mail dit que la demande de lord Kitchener a été discutée aux deux dernières réunions du cabinet. Les 50,000 hommes seraient fournis par les colonies.

## CHIQUENAUDES

Egoïstes

Pendant que les réactionnaires de tout acabit remuent les vieilles histoires de Fachoda pour essayer de nous persuader que les républicains et leurs ministres sont de vilains sires ; pendant que les candidats aux Conseils généraux sont en train de chauffer les électeurs et que les cléricaux se disent plus libéraux les uns que les autres, la France vient de fêter joyeusement le quatorze juillet.

Depuis quelque temps, on paraissait négliger cette fête. On semblait s'en fatiguer. Mais tout à coup, ô conséquence des menées nationalistes, l'enthousiasme est revenu. L'ardeur des premières années républicaines a reparu. Partout l'entraîn a été remarquable.

A Paris, cependant, le Conseil municipal nationalo-clérico-antisémite a jugé bon de se distinguer. Il a supprimé les illuminations de la place de la Concorde et des Champs-Élysées, ainsi que les orchestres des carrefours où se réunissaient de joyeuses bandes d'ouvriers. A Paris aussi, certains commerçants, qui chaque année se cotisaient pour organiser quelques attractions dans leur quartier, n'ont pas recommencé cette année. Pourquoi ? Parce que, disent-

ils, leur peine était inutile et sans profit. Leur commerce n'était guère augmenté ce jour-là, et les recettes n'étaient pas sensiblement supérieures.

Hélas ! Messieurs, que vous êtes bien toujours les mêmes. Vous donnez quarante sous pour une fête, mais à la seule condition que cette fête vous rapporte cent francs. Toujours le même raisonnement.

Ah ! vous êtes bien de ceux qui votèrent jadis pour la réaction nationaliste. Sans doute vous avez tenu alors ce langage : « Je gagne aujourd'hui cinquante francs. Ce n'est pas assez. Essayons un peu des réactionnaires. Peut-être gagnerai-je le double. Les principes, je m'en fiche, moi ! Pourvu que ça revienne à la caisse. Dame ! »

Eh bien, allez donc, messieurs les commerçants de Paris, fils indignes des hommes qui prirent la Bastille ! Allez, gagnez, vivez bien, digérez bruyamment. Il y aura encore des républicains sans vous. On vous l'a prouvé dimanche.

René MAILLY

## INFORMATIONS

Mouvement préfectoral

Le ministre de l'intérieur a fait signer le mouvement préfectoral qui était en préparation. Ce mouvement a pour point de départ la vacance des préfectures des Bouches-du-Rhône, de l'Oise et de la Haute-Loire.

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur.

M. Couppel du Lude, préfet de l'Oise, entre dans les finances comme trésorier général.

M. Leblond, préfet de la Haute-Loire, entre dans la magistrature comme conseiller à la cour de Rouen.

Comme conséquence sont nommés préfets :

Des Bouches-du-Rhône, M. Lutau, préfet d'Alger ;

D'Alger, M. Rostaing, préfet de la Nièvre ;

De la Nièvre, M. Hiérard, chef du cabinet du préfet de la Seine ;

De l'Oise, M. Bonnet, préfet de Lot-et-Garonne ;

De Lot-et-Garonne, M. Cruchon, préfet de l'Ardèche ;

De la Lozère, M. Meunier, sous-préfet de Compiègne ;

De l'Ardèche, M. Bellendi, préfet de la Lozère ;

De la Haute-Loire, M. Bonhoure, trésorier général de la Vienne ;

Des Basses-Alpes, M. Bascou, ancien député.

Un mouvement sous-préfectoral, qui n'est pas encore terminé et qui est la conséquence du mouvement ci-dessus, sera publié ultérieurement.

Mouvement judiciaire

Le mouvement judiciaire en préparation et qui a pour point de départ la vacance du poste de procureur général à la Cour de cassation n'est pas encore arrêté définitivement. M. Baudouin, président du tribunal de la Seine, décline, paraît-il, les fonctions de procureur général près la cour suprême, qui lui avaient été offertes. Le mouvement sera fait au prochain conseil.

Attentat contre M. Baudin

Avant-hier matin, la comtesse Olszenska a tiré sur M. Baudin qui se rendait au

Conseil des ministres, un coup de revolver. M. Baudin n'a pas été atteint.

Arrêtée et interrogée, la comtesse a déclaré qu'elle croyait avoir tiré sur M. Delcassé qui, l'année dernière, la fit arrêter à Nice pour menaces de mort par lettre.

La comtesse Olszenska a été écrouée.

**Légion d'honneur**

Les ministres de l'instruction publique et des beaux-arts, de la justice, des colonies et des travaux publics ont soumis au conseil leurs propositions pour la Légion d'honneur, qui vont être envoyées à la grande chancellerie.

**Le Prochain Voyage du Général André**

On sait que le ministre de la guerre doit se rendre le dimanche 21 juillet à Dijon où il présidera la distribution des prix aux élèves du lycée et, à la fin du mois d'août, à Perpignan, où, d'après certains journaux, il doit inaugurer un chemin de fer. On a fait observer, à ce sujet, que ces deux déplacements n'étaient pas du rôle du ministre de la guerre.

En réalité, le ministre se rendra à Dijon à titre tout à fait privé et comme ancien élève du lycée. Quant au voyage du général André dans les Pyrénées-Orientales, voyage qui, comme nous l'avons annoncé, aura lieu immédiatement après celui de Toulouse, il n'a d'autre but que l'examen des fortifications des places du groupe de Perpignan.

**Jules Guérin**

Le gouvernement a commué en bannissement la peine que M. Jules Guérin subissait à la prison de Clairvaux.

On se souvient que la Haute Cour de justice avait condamné, le 4 janvier 1900, M. Jules Guérin à dix ans de détention, pour complot, détention d'armes prohibées et outrages aux agents de la force publique.

**Les Jésuites et la Loi des Associations**

Paris-Nouvelles publie l'information que voici :

« Ce matin a eu lieu au collège allemand une réunion des chefs des jésuites français arrivés à Rome, venant de Paris.

» Le cardinal Rampolla et le cardinal Steinhuber, préfet de la congrégation de l'Index, assistaient à la réunion dans laquelle on a délibéré sur l'acquisition éventuelle d'immeubles dans l'Italie centrale, où les jésuites, quittant la France, s'installeraient. »

**La France et le Maroc**

Les négociations avec les ambassadeurs marocains peuvent être considérées comme menées à bonne fin en ce qui concerne les accords commerciaux qui sont identiques à ceux conclus avec l'Angleterre. Les pourparlers sont engagés à présent sur un sujet plus difficile, il n'est pas question de délimiter les frontières respectives de l'Algérie et du Maroc, ce qui serait impossible dans l'état actuel où se trouvent des territoires habités par des tribus nomades vivant dans une condition à peu près indépendante de tout gouvernement régulier ; mais notre colonie algérienne souffre d'incursions fréquentes commises par de véritables sujets de l'empereur du Maroc. Il s'agit de déterminer avec précision les moyens d'empêcher, autant que possible, ces incursions et d'arrêter les garanties à prendre, soit pour les prévenir, soit pour en obtenir immédiate réparation. Tel est l'objet des délibérations actuelles entre M. Delcassé et Sidi-Abd-el-Kerim.

**CHRONIQUE LOCALE**

**L'ÉLECTION DE LUZECH**

Voir, en 1<sup>er</sup> page, notre « Lettre ouverte » à M. Abel Combarieu.

**ÉLECTIONS CANTONALES**

**CANTON DE CAHORS (NORD)**

L'Alliance nous a habitués à une campagne électorale toute particulière.

Quelle que soit l'élection dont elle s'occupe, quel que soit le candidat qu'elle pa-

tronne, elle reçoit (?) toujours, de partout, des nouvelles excellentes, merveilleuses, superlativement rassurantes.

Son candidat est toujours assuré du succès, d'une majorité écrasante, d'un triomphe sans précédent... et vienne le jour du scrutin, ce candidat si certain de la victoire, se casse les reins de piteuse façon.

C'est dire que les notes de l'organe méliniste ne portent guère et qu'elles amusent uniquement la galerie ; car, affirmer qu'il a suffi à M. Besse de paraître à Mercuès ou ailleurs pour... émerveiller les foules... Ah ! ma chère, ce qu'il faut en avoir une santé !...

Par contre si nos correspondants sont moins prolixes que ceux de l'Alliance, ils n'en sont pas moins bien renseignés et ils nous apprennent que M. le D<sup>r</sup> Gélis accompagné de M. Talou, a obtenu, hier, un succès énorme à La Madeleine, Savanac — où il doit retourner demain — et à Larroque.

Nous laissons à M. Besse les ovations, nous nous contenterons des bulletins de vote. Tout bien considéré, cela nous paraît préférable !...

Ce soir le sympathique candidat sera à Valroufié et à Constans.

Là, comme dans les autres communes, il est assuré d'un accueil chaleureux.

**CANTON SUD**

Que dire de cette élection ? Que les électeurs républicains voteront en masse pour M. Mazières, le sympathique candidat radical ?

Tout le monde le sait. Dès lors à quoi bon insister !!!

**Solidarité**

Souscription pour la famille Joubert

3 <sup>e</sup> LISTE	
Total des listes précédentes.....	69 fr.
Ausset, cond. principal des P. et C...	5 —
Total.....	74 fr.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 18 ET 21 JUILLET 1901

Allegro Militaire,	Brunet
Le Prê aux Clercs, Ouverture,	Hérold
La Nuit, Valse,	Métra
Miss Helyett, Fantaisie,	Audran
A. Loïn du Bal, B. Babillage,	Gillet
Marche des Echassiers,	Millot

Jeudi à 8 h. Dimanche à 8 h. et demie

**Grand café de la Promenade**

ORCHESTRE

Programme du 18 juillet 1901

Eux ou Nous, P. R.	Trave.
Scènes Havanaises,	F. Wibert.
Venise, Romance sans paroles,	G. Bizet.
Il était une fois, Conte,	Kouvalski.
La Mascotte, Fantaisie,	E. Audran.
Rêverie Printanière,	F. Wibert.
Rêverie,	Schumann.
Péché Mignon, Polka,	V. Gentil.

**Arrondissement de Cahors**

**LUZECH — Election au Conseil général.** — Par suite du retrait de la candidature de M. Combarieu, la situation dans le canton de Luzech est complètement modifiée.

Les républicains ont leur devoir tout tracé : c'est pour M. Edmond Pagès, conseiller d'arrondissement, qu'ils doivent voter.

A cette heure, les rivalités de personnes ne sauraient exister ; tous les électeurs doivent faire triompher la candidature de M. Pagès ; et pour cela l'union la plus étroite, la discipline la plus sévère sont nécessaires.

Il faut que les démocrates du canton de Luzech fassent une belle manifestation républicaine sur le nom du sympathique conseiller d'arrondissement, qui depuis neuf ans a toujours servi avec utilité et dévouement les intérêts du canton.

Que tous votent pour M. Edmond Pagès, et dimanche ce sera pour la République une nouvelle et grande victoire.

**PUY-L'EVÊQUE. — Election cantonale.**

Le Comité républicain vient de désigner M. Deltit comme candidat républicain à l'élection cantonale du 21 juillet.

C'est un choix heureux qui a été très

bien accueilli dans toutes les communes. On est fatigué de ces représentants incolores, ou plutôt multicolores, qui ne sont rien et ne peuvent rien.

Notre canton a des intérêts à défendre il a besoin d'un représentant républicain qui, par ses relations puisse être ce défenseur.

Le choix ne pouvait être meilleur et M. Gras, le Conseiller cléricale qui fit contre M. Rey la violente campagne que l'on sait ; M. Gras le soutien de M. Bourdin, est sûr d'être battu.

Les électeurs républicains de Puy-l'Evêque ne peuvent pas conserver leur confiance au protégé et au défenseur de toutes les réactions.

Dimanche, ils voteront en masse pour M. Deltit, dont la candidature est nettement républicaine et dont les relations avec les représentants républicains du Lot seront d'une grande utilité pour les intérêts du canton.

Voici l'énergique appel adressé par M. Deltit aux électeurs :

Electeurs, Vous avez à nommer dimanche votre représentant au Conseil d'arrondissement. Celui dont le mandat est expiré sollicite à nouveau vos suffrages.

Electeurs, Par son appel, ce candidat avoue qu'il n'est pas en communion d'idées avec vous. Bien que notoirement anti-républicain, il ne craint pas de se réclamer des principes démocratiques.

C'est la célèbre comédie du ralliement qui a gagné de proche en proche jusqu'aux plus farouches adversaires de nos institutions.

Electeurs, Cette comédie a assez duré. Le canton profondément républicain de Puy-l'Evêque ne peut tolérer plus longtemps d'être représenté par un conservateur, sans crédit aucun auprès des pouvoirs publics dont il est l'adversaire.

Les intérêts de notre canton protestent contre un tel état de choses et c'est pourquoi, cédant aux sollicitations flatteuses dont j'ai été l'objet de la part du Comité républicain cantonal, je pose ma candidature.

Mon programme : C'est celui du parti républicain radical sans restriction aucune. Partisan de tous les progrès sociaux préconisés par ce parti, je marcherai avec lui sans faiblesse et sans compromission.

Fort de l'appui que je trouverai auprès des pouvoirs publics et de nos dévoués représentants, MM. Costes, Cocula, Pauliac, Rey et Vival, je pourrai d'une manière effective, défendre les intérêts du canton, pour lequel ses représentants actuels ne font absolument rien ou ne peuvent rien faire.

Electeurs, Je vais à la lutte drapeau largement déployé, avec la conviction que je pourrai être de quelque utilité à notre beau canton.

Si vous me faites l'honneur de m'envoyer au Conseil d'arrondissement, soyez assurés que je ne faillirai pas à mes promesses, et que vous me trouverez toujours prêt à prendre en main la défense de vos intérêts.

**Vive la République radicale !**  
**Michel DELTIL,**  
VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL  
CHEF DU SERVICE SANITAIRE DU LOT  
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

**LALBENQUE — Election au Conseil d'Arrondissement.**

— La campagne électorale dans le canton de Lalbenque est menée activement par les réactionnaires, en faveur de M. Combarieu, conseiller sortant.

Mais cela n'empêchera pas l'échec de cette candidature, car, de leur côté, les républicains soutiennent M. Guilhem, maire de Lalbenque, contre lequel les journaux cléricaux publient des articles violents.

Malgré tout, les électeurs républicains du canton de Lalbenque voteront en masse pour le candidat radical, et laisseront à ses occupations le docteur Combarieu, le candidat de toutes les réactions.

**St-GÉRY. — Election au Conseil d'arrondissement.**

— M. Cayla, conseiller d'arrondissement sortant, se représente dans le canton de St-Géry.

Sa candidature est partout accueillie avec sympathie et le succès lui est assuré.

Lundi, accompagné par M. Talou, conseiller général du canton de St-Géry, M. Cayla s'est rendu dans les communes de Vers, St-Géry, où l'accueil le plus chaleureux lui a été fait.

Il en a été de même mardi, dans les communes de Lapeyre, Bergant, Esclauzels, et mercredi dans les communes de Tour-de-Faure, St-Cirq-Lapopie, Crégols.

M. Cayla n'a pas de concurrent : son élection ne fait aucun doute.

**MONTCUQ. Foire du 15 juillet.** — Malgré les travaux de la saison notre foire a été assez belle et le nombre de personnes qui y ont assisté a été relativement grand.

Bêtes à cornes, 150 paires. Il s'est fait beaucoup d'affaires. Veaux 25, vendus à 0 fr. 90, 0 fr. 95 et 1 fr. le kilogramme.

Porcs gras, vendus 45 fr. les 50 kil. Porcelets 95, vendus de 15 à 45 fr. la pièce.

Oisons 250, vendus de 3 fr. 50 à 7 fr. la paire.

Canetons vendus 2 fr. 50 la paire. Canards communs vendus 1 fr. 25 la paire.

Volailles 250 paires, vendues : poules 0 fr. 50 la livre, poulets 0 fr. 70 la livre, pigeons, vendus de 0 fr. 80 à 1 fr. la paire.

Œufs 3500, vendus 0 fr. 65 la douzaine.

**A la Halle**

Blé 110 hectol., vendu 15 fr. l'hectolitre. Maïs 50 hectol., vendu 13 fr. l'hectolitre.

Avoine, vendue 10 fr. l'hectolitre.

**FRAYSSINET-LE-GÉLAT.** — Ainsi que nous l'avions annoncé, des courses de vélocipèdes ont eu lieu dimanche, 14 juillet, à Frayssinet-le-Gélat, à l'occasion de la fête nationale. Voici les résultats.

**Grande internationale**

1<sup>re</sup> série : Premier : Bozoul, de Villeneuve-sur-Lot ; 2<sup>e</sup> Soubiros Arthur, de Fumel.

2<sup>e</sup> Série : 1<sup>er</sup> ; Alexandre, de Cahors ; 2<sup>e</sup>, Soubiros, Mémorin, de St-Vite.

3<sup>e</sup> Série : 1<sup>er</sup>, Réjou, de Nontron ; 2<sup>e</sup>, Delbourg, de Cahors.

**1<sup>re</sup> Finale (3,000 mètres)**

1<sup>er</sup> prix : Bozoul ; 2<sup>e</sup>, Réjou ; 3<sup>e</sup>, Soubiros, Mémorin.

**2<sup>e</sup> Internationale (course finale)**

1<sup>er</sup> prix : Alexandre ; 2<sup>e</sup>, Delbourg, 3<sup>e</sup>, Soubiros, Arthur.

**Course d'honneur**

Réjou, de Nontron.

La jolie petite localité de Frayssinet-le-Gélat présentait ce jour-là un aspect superbe.

C'était une joie générale. Un nombre considérable de spectateurs étrangers étaient venus rehausser l'éclat de cette fête. Le succès de nos courses a été d'autant plus grand que les coureurs les plus renommés du Lot et quelques-uns du Lot-et-Garonne et de la Dordogne ont participé à toutes les épreuves.

Après les courses, toute la jeunesse donnait rendez-vous à la mairie où était organisé un bal. On a dansé jusqu'à minuit. Un feu d'artifice a été tiré à neuf heures devant une affluence considérable de spectateurs.

En somme charmante journée ; belle fête républicaine. Bravo aux organisateurs. Nous adressons en particulier nos chaleureux compliments au jeune et dévoué M. Marcel Delsuc, qui n'a rien négligé pour rendre cette journée à jamais inoubliable.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Vol.**

— Un vol audacieux a été commis sur le champ de foire, au préjudice d'un métayer d'Esclauzels, commune de Saint-Félix.

Il avait conduit à la foire une paire de bœufs de 600 à 700 fr. Pendant une courte absence du conducteur, ces animaux ont disparu et n'ont pu être retrouvés.

**Grave accident évité.** — Lundi 15 juillet, vers cinq heures du soir, étant de passage à la gare de Figeac, où il y avait encombrement, à cause de la foire, un vieux brave homme voulut traverser la voie malgré les coups de sifflets incessants d'une machine qui allait à son aiguillage pour la formation d'un train. Il allait être infailliblement écrasé, sans la présence d'esprit d'un brave gendarme nommé Bergougnoux, qui, n'écouterant que son courage, s'élança sur le malheureux vieillard et le sauva d'une mort certaine, car la machine les frola tous les deux : un cri de frayeur et de joie s'échappa de toutes les poitrines témoins d'un pareil acte de courage, qu'on ne peut pas assez louer.

**CAJARC.** — Election au Conseil général. — Hier, le docteur Larnaudie, candidat radical au Conseil général, s'est rendu à Cajarc.

Un grand nombre d'amis lui ont témoigné toute leur sympathie et lui ont promis de faire tous leurs efforts pour faire triompher sa candidature nettement républicaine.

Il faut espérer que tous les démocrates, ne s'arrêtant pas à des considérations personnelles, sauront faire leur devoir et qu'ils voteront pour M. Larnaudie.

**SOUSCEYRAC.** — Fête nationale. — Plus de trente convives avaient répondu à l'appel du comité d'organisation du banquet, qui a eu lieu le 14 juillet à l'hôtel Mazière. Pendant toute la durée du repas, dont le service n'a rien laissé à désirer, la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

Au champagne, M. le maire, après avoir justifié de l'importance de la prise de la Bastille, a levé son verre à l'union et à la concorde sur le terrain de la République, notre patrimoine commun. L'orateur a été vivement applaudi.

Les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières étaient pavoisés avec beaucoup de goût et très bien illuminés le soir. Un bal, qui s'est prolongé fort tard, est venu clôturer cette belle fête.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Election au Conseil général. — Sur l'initiative prise par un groupe d'électeurs, une réunion publique contradictoire a eu lieu le 16 juillet à 8 heures du soir, dans la cour de l'école communale de garçons.

Le bureau ayant été constitué avec M. Dauliac, premier adjoint, comme président, MM. Boy et Bouygues, conseillers municipaux, comme assesseurs, M. Pons a eu le premier la parole, pour lire l'exposé de son programme et les reproches qu'il adressait à son concurrent M. Linol, conseiller sortant.

Écoute au milieu du plus grand silence, la lecture s'est achevée au milieu des applaudissements de ses amis.

Aussitôt après, M. Linol a pris la parole. Dans un langage sobre et ferme, avec la plus grande modération, il a, en quelques mots exposé son programme, et fait justice, au milieu de bruyantes interpellations d'un côté, de nombreux applaudissements de l'autre, des accusations que son concurrent avait portées contre lui à la tribune. Il a même dû à un moment, en présence des dénégations de son adversaire, en appeler au témoignage de M. Villard, l'honorable maire de Souillaguet, qui est venu lui rendre un public hommage et affirmer l'exactitude des faits avancés par M. Linol.

Après MM. Linol et Villard, MM. le docteur Lafon et Fleuret avocat, avec les accents et la fougue d'un jeune tribun, ont successivement pris la parole. L'un et l'autre ont longuement soutenu la candidature de M. Linol et ils ont chacun remporté un grand succès de tribune.

MM. Filliol, Espitalié et Pons ont pris ou repris ensuite la parole pour répondre aux chaleureuses interventions faites en faveur de M. Linol.

Au moment où un ordre du jour allait être mis aux voix, M. Baldrant, négociant, ancien candidat au Conseil municipal, est monté à la tribune pour faire le procès des deux candidats et émettre un vœu en faveur de la repopulation de la France par le mariage des prêtres. Son succès n'a pas été le moindre de la soirée et son imperturbable aplomb lui a valu avec les rires et les trépignements des auditeurs et surtout des auditrices, de bruyants applaudissements.

Un ordre du jour déposé par le bureau et proposant la candidature de M. Linol a été lu par le Président du bureau et adopté par le plus grand nombre des électeurs présents.

**MARTEL.** — La réunion publique de dimanche dernier organisée par M. Lachière, a eu lieu sous la halle à 4 h. du soir : le bureau avait été composé à la mairie, M. Lapagne était le président.

M. Lachière a prononcé son discours sans qu'une seule interruption se produisit de la part de ses adversaires qui étaient pourtant nombreux; nous n'analyserons pas son dis-

course. Les électeurs le connaissent depuis longtemps, c'est toujours le même cliché.

M. Miret prend ensuite la parole mais lorsqu'il a voulu rentrer dans le développement de son programme, des cris, des hurlements sont poussés par les amis de M. Lachière et il a été impossible à M. Miret de se faire entendre. Le mot d'ordre était donné, et il a été admirablement observé. C'est ainsi que les électeurs de Lachière comprennent les règles de l'hospitalité!...

A la fin de la réunion le vétérinaire des Quatre-Routes a cru de son devoir de poser une question stupide à M. Miret; il lui a demandé : quels étaient les services que le sympathique candidat a rendu à la République. M. Miret n'a même pas pu répondre à cette question peu embarrassante, les brailards de M. Lachière l'ont de nouveau empêché de s'expliquer.

M. Lachière et ses amis ont une singulière façon de comprendre la liberté de la parole!!!!

Faut-il que ces gens là redoutent M. Miret pour employer de semblables procédés : il est vrai que l'élection de Cocula au Sénat a mis ces pauvres gens hors d'eux-mêmes surtout sachant que Cocula est l'ami de Miret.

Les électeurs sauront faire bonne justice de semblables procédés en élisant dimanche prochain M. Miret conseiller général à une grande majorité.

**MARTEL.** — Les votes de M. Lachière. Il est de notre devoir de mettre les électeurs en garde relativement à la valeur des promesses de notre député M. Lachière, candidat au Conseil général. Quelques-uns de ses votes pris au hasard, sur tous les mauvais qu'il a émis à la Chambre, feront mieux comprendre à nos lecteurs ce que signifient les protestations (de républicain) dont ose encore s'affubler cet ami de tous les régimes déchus.

Voici donc quelques-uns de ses votes réactionnaires :

10 février 1894. — Ordre du jour Pelletan qui consiste à traiter les ouvriers avec la même bienveillance que les moines. — M. Lachière vote contre avec la réaction.

3 mars 1894. — (Ordre du jour Brisson). Principes anti-cléricaux en faveur d'une République laïque. — M. Lachière ne veut pas de cette République, il préfère celle des curés et il s'abstient avec les ralliés.

15 mars 1894. — (Proposition Goblet). Révision de la Constitution dans un sens plus démocratique. — M. Lachière vote contre avec la droite.

20 mai 1895. — (Projet Rabier sur l'infiltration du cléricisme dans l'armée). — M. Lachière vote contre ce projet sur les mesures à prendre pour l'empêcher et en faveur du ministère clérical Ribot qui favorise ces manifestations.

9 juillet 1895. — (Ajournement du projet d'impôt sur le revenu) — M. Lachière vote pour l'ajournement.

17 janvier 1897. — M. Lachière vote un ordre du jour de confiance au cabinet Méline.

17 juin 1897. — M. Delcassé propose l'union de tous les démocrates pour combattre le ministère Méline. — M. Lachière refuse son vote à cette proposition.

25 juin 1897. — M. Pelletan propose de voter 500 millions pour fonder le crédit agricole destiné à venir en aide aux petits cultivateurs; M. Lachière qui promet de protéger l'agriculture vote contre ce projet avec toute la réaction.

M. Lachière continue à soutenir le cabinet réactionnaire Méline jusqu'à sa chute. Lorsque le cabinet de défense républicaine Waldeck-Rousseau est nommé, M. Lachière vote contre ce cabinet avec la bande cléricale.

Il vient de voter à la Chambre contre la loi sur les associations, au Conseil général contre la laïcisation du personnel enseignant du Lot et il se dit républicain ! Dimanche prochain, les électeurs lui prouveront qu'ils n'ont plus confiance en lui et voteront pour M. Miret.

**MARTEL.** — Nous trouvons reproduite dans la *Dépêche*, du 12 courant une lettre de M. Lachière du 2 juin 1900. Un passage de cette lettre donne lieu à réflexions; M. Lachière dit dans un paragraphe : « La République que les électeurs de l'arrondissement de Gourdon m'ont donné mandat de soutenir, est une république large, tolérante,

libérale. Il ne faut pas la confondre avec celle des tracassiers, des sectaires et des dénonciateurs dont malheureusement l'administration se fait complice trop souvent. »

M. Lachière aurait dû préciser sur le républicanisme des électeurs qui lui ont confié ce mandat. 8.000 réactionnaires et 2.000 à 2.400 républicains trompés ou amis d'ancienne date qui ont voté pour l'homme et non pour un principe tel est le bilan de l'élection de M. Lachière en 1898.

Certes depuis que M. Lachière est député, dans aucune autre législation il n'avait tenu ses engagements comme il le fait depuis 1898. Élu des réactionnaires, il vote avec tout ce que la Chambre renferme de conservateurs et d'épaves de tous les régimes déchus : Bonapartistes, Royalistes, Légitimistes, Boulangistes, Nationalistes, Mélinistes etc. etc... enfin avec les pires ennemis de la République, et qui tous veulent une République large afin d'y être à l'aise, tolérante afin de s'y livrer à toute espèce d'exactions sans être inquiétés, libérale afin d'y trouver assez de libertés pour pouvoir l'étrangler. Voilà la République que défend aujourd'hui M. Lachière, il n'est plus le prisonnier de l'empire à Mazas, mais bien de la réaction par ses engagements contractés en 1898.

M. Lachière parle de République de tracassiers mais a-t-on jamais trouvé une administration plus tracassière que celle du préfet Rousset de funeste mémoire, l'ami et le protecteur de Lachière.

Maintenant M. Lachière nous dit dans sa profession de foi qu'il a le pouvoir de faire obtenir des subventions pour les églises, pourquoi n'emploierait-il pas un peu de cette influence afin d'obtenir une subvention pour l'hospice de Martel sur les fonds du pari mutuel? La demande en a été faite par le conseil municipal depuis plus de deux ans avec un projet d'agrandissement, et depuis comme sœur Anne nous ne voyons rien venir.

Électeurs, mesurez-là l'influence de M. Lachière, il ne peut rien obtenir pour sa propre commune, même étant député, qu'obtiendra-t-il pour les communes voisines!....

**CREYSSE.** — Tournées électorales. — Le 14 juillet, M. Lachière, candidat au Conseil général, était en tournée électorale à Creysse. A son arrivée, vers onze heures du matin, il fut reçu, place de la Halle, par quelques conseillers municipaux réactionnaires, dont l'un est président du conseil de fabrique de l'église de Creysse. Il y en avait encore un autre qui, bien qu'ayant passé par toutes les couleurs politiques, depuis le rouge vif jusqu'au blanc immaculé, se dit républicain radical et est trésorier de la même fabrique. A deux ou trois mètres se trouvait le bedeau de la paroisse.

Devant un auditoire de près de quatre-vingts personnes, tant femmes qu'enfants, M. Lachière expose son programme — d'ailleurs connu à l'avance — sans être une seule fois interrompu. Lorsqu'il eut terminé, un membre de la fabrique de l'église de St-Sozy applaudit et il fut imité par trois Creyssois qui battirent des mains d'une façon timide — ô combien!

Si les vrais républicains ont abandonné M. Lachière, il doit être content de voir que les gens d'église se serrent autour de lui. Quelle décadence!...

— Le même jour, à huit heures du soir, M. Colrat est aussi venu faire sa tournée.

Nos braves creyssois ont donné une leçon de convenance aux martelais, en écoutant les candidats développer leur programme sans les interrompre une seule fois.

M. Miret est assuré d'avoir ici une forte majorité.

**Pilules Suisses.** Exiger le timbre de l'Etat.

**BULLETIN FINANCIER**

La Bourse continue à être totalement dénuée d'intérêt, il ne se fait que fort peu d'affaires. Aussi n'avons nous aucun changement à signaler dans la tenue des cours des principales valeurs.

Le 3 0/0 à 100 60 n'a pas varié, l'amortissable cote 99.50, le 3 0/0 n'a pas été coté.

Notons cependant une amélioration dans les cours de nos Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier s'est avancé à 644, le Comptoir National d'Escompte à 577, le Crédit Lyonnais à 1012 et la Société Générale à 816.

Chemins français ferme. Le Lyon à 1600 le Nord à 2047 et l'Orléans à 1610. Le Suez clôture à 3650. L'Extérieure ferme à 71.45, l'Italien à 96.65 le Portugais à 26.42.

Le Serbe Unifiée 4 0/0 est demandé à 66.95. Le Turc D cote 25,17 et la Banque Ottomane à 530.

En Banque, l'action Pétrole Moesi-Hir se traite à 251.

Les actions Pierre de Verre Garchey sont à 11 fr.

A Bruxelles — La Rente Belge 3 0/0 cote 97.30, la Banque Nationale 3300, la Part de Réserve 2225, Cockerill s'inscrit à 2100 et Sarrebruck 7,400.

**LA PHLÉBITE**

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Élixir de Virginie** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

**LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors**

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M<sup>me</sup> LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchande de journaux 16, rue Nationale.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Billets d'aller et retour de famille**  
Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthy (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

TRANSPORT A DEMI-TARIF DES OUVRIERS AGRICOLES ALLANT FAIRE LA MOISSON EN BEAUCE, DANS L'ORLÉANAIS, LE BERRY, LA TOURAINE ETC...

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1901, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3<sup>e</sup> classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie, un parcours de 100 kilomètres au minimum, (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

**BAINS DE MER DE L'OCEAN**

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS**

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

# LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IX

NUIT DE NOEL

Marie n'ignorait pas la haine dont le chef albanais avait poursuivi, depuis vingt ans, tous ceux qui avaient dans les veines une goutte du sang des Botzaris : les plus récents épisodes de ces démêlés tragiques lui avaient été rapportés, en détail, par Empresterios.

— Gogos Bakolas ! répéta-t-elle.

Ses prunelles s'enflammèrent et un feu sombre brilla sous ses paupières. Elle avait joint les mains et songeait. Peu à peu, ses traits reprirent leur calme et leur douceur, ses yeux se voilèrent, et Marthe, qui la pressait de questions pour savoir dans quelles circonstances la jeune fille avait vu l'Albanais, ne reçut pas de réponse.

— Salut la compagnie !... Qué ! le général n'est pas ici ? fit Hercule Lefort en ouvrant la porte.

— Non, matelot, mais il ne tardera pas. — Entre, Aimable, nous l'attendons ici... Ouf ! la brave dame, si vous aviez une petite bouillabaisse à nous offrir, ce ne serait pas de

refus ?

— Si vous avez faim, je peux toujours vous donner du pain d'orge, que j'ai cuit ce matin.

— Bagasse ! nous y ferons honneur, n'est-ce pas, Aimable ? Nous avons l'estomac dans les talons.

Marthe apporta un pain d'orge que nos deux amis rompirent, et dont ils firent disparaître plus des deux tiers, en un clin d'œil.

— Ça va mieux, hein, collègue ?

— Oui, ça va mieux, répondit le colosse.

— Vous paraissez bien fatigués, d'où venez-vous donc, bonnes gens ?

— De loin, brave mère. Nous sommes allés de l'autre côté du golfe, pour avoir des nouvelles des vaisseaux d'Hydra.

Marie se leva vivement et se rapprocha des Français.

— Avez-vous pu apprendre quelque chose ?

— Je vous crois ! que nous avons appris quelque chose. Nous autres de Marseille, nous ne faisons jamais chou blanc. Nous en avons même appris des tas de choses...

Le Marseillais fut interrompu par l'arrivée de Mavrocordato et de Botzaris.

— Ah ! vous voici de retour, mes amis ? dit le général.

— Oui, général, sains et saufs, comme vous voyez !

— Vous avez pu traverser les lignes turques ?

— Oh ! ça n'a été qu'un jeu d'enfant. Ils ne sont pas à la noce, les Turcs, allez, mon général ; et si nous étions, seulement, une centaine de Marseille en plus ici, vous pourriez

attaquer leur camp et les jeter à la mer. Tout est en désordre chez eux, et la moitié, au moins a déserté le camp pour courir à la maraude... Même que nous avons failli être pris. Nous avons rencontré une troupe que nous avons taillée en pièces, Aimable et moi.

— Une troupe ?

— Une vingtaine, quoi ! ou un peu moins ; mais ça ne fait rien, mon général, ils auraient été davantage, que c'eût été la même chose.

— Vous êtes allés à Patras ?

— Oui, général. J'y ai laissé Aimable et j'ai gagné la côte plus à l'ouest, guidé par les renseignements de quelques patriotes. C'est ainsi que j'ai appris où mouillaient les vaisseaux d'Hydra, envoyés à votre secours. Il y en a cinq, qui attendent un vent favorable, pour forcer l'entrée du golfe et venir nous ravitailler. C'est le capitaine Empresterios qui les dirige. Je l'ai vu le brave capitaine, et il est aussi pressé de rentrer à Missolonghi que vous de l'y voir arriver.

— Combien de temps encore faudra-t-il attendre ? demanda Botzaris avec anxiété.

— Il n'appartient qu'à Dieu d'en décider, répliqua le général.

Puis, s'adressant à Marie :

— Vous voyez, chère enfant, que votre père vous a été heureusement conservé. Priez Dieu que nous le revoyions au plus tôt. Si une prière doit être écoutée, c'est bien la vôtre.

— Général, fit Hercule, je ne vous ai pas tout dit. Pour couper au plus court, nous sommes revenus en passant assez près du camp turc et, pour s'entretenir la main, mon

collègue, Aimable Doucet, ici présent, a joué un petit tour à un Albanais qui a traversé notre route. Il l'a mis sous son bras et lui a demandé quelques confidences. Comme c'est moi qui me suis chargé de mener la conversation, j'ai fait jaser le bonhomme : il paraît que Gogos Bakolas n'est plus au camp.

— Serait-il allé chercher d'autres troupes contre nous ?

— Non, mon général, on croit bien, plut tôt, qu'il a pénétré dans la ville.

— Dans Missolonghi ?

— Oui, mon général.

— Tu es sûr de cela, matelot ?

— Je suis sûr que l'Albanais en était sûr, lui, mais moi, vous comprenez, que je n'en sais pas plus long.

— Bien ! on vérifiera le renseignement. Nous ferons fouiller toutes les maisons de la ville, si c'est nécessaire.

C'était un grave souci ajouté à ceux qui pesaient, déjà, sur les chefs de la résistance. Depuis une semaine, ils étaient entrés en pourparlers avec Omer Vrione, discutant les termes d'une reddition, comme s'ils étaient disposés à ne pas prolonger leur défense.

Ils avaient demandé du temps, sous prétexte de faire venir des vaisseaux pour emmener les habitants ; mais cette ruse ne pouvait longtemps tromper les Turcs.

Ceux-ci, après leur échec, n'avaient pas été fâchés de conclure un armistice, qui leur permit de réparer, en toute sécurité, les dégâts occasionnés par l'incendie dans leur camp.

(A suivre).

## Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la **marque LE VOLCAN**.

A CAHORS s'adresser à **M. DESPRÉS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le transport des tomates sur le réseau des chemins de fer d'Orléans

Les Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Nord mettent en vigueur à partir du 7 Juillet, un tarif d'exportation nouveau pour les transports de tomates expédiées de la Vallée de la Garonne sur les marchés Anglais.

Ce nouveau tarif est ainsi conçu :

Tomates emballées par wagon chargé d'au moins 4,000 kil. ou payant pour ce poids.

De Marmande-Tonneins Agen et Montauban à Boulogne, Calais, Dunkerque : par 1,000 kilog. 40 fr.

Ce prix de 40 fr. comprend les frais de chargement, de déchargement, de gare et de transmission. Il est réduit à 38 fr. pour les envois faits à destination du Tréport-Mers.

Ce prix est inférieur à la moitié du tarif ancien et les compagnies prennent d'ailleurs les mesures nécessaires pour accélérer les transports dans la mesure utile.

Il ne paraît pas douteux que ces dispositions nouvelles et avantageuses ne favorisent le développement de cette importante culture dans tout le bassin de la Garonne.

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés de ou pour Paris pour toute gare du réseau distante de Paris d'au moins 125 kilom. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut en pas être le même à l'aller qu'au retour, et les

domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1<sup>er</sup> Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1<sup>er</sup> Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

### Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0.1344. — Deuxième classe, de 0.09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>o</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>o</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0.04 x 0.03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

### Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la

### ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

### Bibliographie

#### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 18 juillet 1901.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Maxime Audoin :

Grisaille. — Pierre de Lano et Emmanuel Galus : L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Prosbert : Le château de Reilland (suite). — M<sup>me</sup> Jean Pommerol : Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Henryk Sienkiewicz : Une idylle dans la Savane (fin). — Georges Baume : Les Vendanges. — Variétés

SAINT-NICOLAS. — 22<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 33 — du 18 Juillet 1901.

Comment Tintamard guérit de la fièvre, par Pierre du Château. — L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — La course au mariage, par Gr des Brûlles. — Histoire de Moustache, par A. de Gerolles. — Fricot de riche, par V. Aury. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. Concours etc.

Illustrations de A. Santhan, Edouard Zier, Brend'Amour, A. Bertrand, Al. Guillaume, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimensur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

### Dépôt de glace

#### CHEZ EUPHRASIE IMBERT

Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

## LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénelon à Cahors (Lot)

10<sup>c</sup>

En Vente partout

10<sup>c</sup>

## La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT**  
dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN  
**SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A  
M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup> année)